

MOUVEMENTS SYNTAGMATIQUES, STABILITÉ SÉMANTIQUE

Raja GMIR-EZZINE
Université de Tunis
Faculté des Sciences humaines et Sociales
raja.gmir@yahoo.fr

Résumé

Dans cet article, nous montrons que les syntagmes nominaux circonstants de temps ou de lieu mobiles dans le cadre de la phrase, le sont moins dans le cadre du discours, jouant ainsi un rôle dans son organisation. Ce rôle peut aussi les restreindre à changer de statut grammatical et devenir sujet de VOIR, employé en tant que semi auxiliaire, dans une construction syntaxique marquée afin d'assurer, d'une part, une cohérence textuelle et répondre, d'autre part, aux besoins communicatifs du locuteur, qui n'est autre le plus souvent que le journaliste.

1. INTRODUCTION

Nous tenterons dans cette réflexion d'expliquer comment et pourquoi plusieurs énoncés peuvent être équivalents sur le plan sémantique et différents sur le plan structurel. Un même contenu sémantique peut en effet se présenter à travers de constructions syntaxiques différentes, avec ou sans changement de diathèse.

Les mouvements des éléments qui composent la phrase par rapport à un ordre de base sont soit syntagmatiques (sans changement de diathèse), soit syntaxiques (avec changement de diathèse). Or pour nous les mouvements syntaxiques ne sont nullement fortuits, ils traduisent la volonté du locuteur de passer une idée, et servent aux besoins discursifs de l'énoncé et à sa visée communicative.

Nous commencerons par montrer que la mobilité dont jouissent les syntagmes nominaux ou prépositionnels circonstants de temps ou de lieu est souvent limitée. Puis nous montrerons qu'ils peuvent également occuper la position et la fonction syntaxique de sujet mais avec un changement de diathèse. Enfin, nous verrons que ces mouvements syntagmatiques et syntaxiques ne sont pas aléatoires, mais obéissent au principe de la cohérence discursive en accord avec la visée communicative du locuteur.

2. MOBILITÉ RÉDUITE DE CERTAINS SYNTAGMES NOMINAUX : DE LA PHRASE AU DISCOURS

Comme le disent Riegel *et alii* (1994 : p. 140),

« La mobilité est la propriété vraiment caractéristique du complément circonstanciel, qui peut être antéposé au groupe nominal sujet et postposé au groupe verbal, mais aussi s'intercaler entre ces deux constituants et même entre le verbe et son complément. »

Cette caractéristique ne se vérifie néanmoins pas toujours, car pour certains exemples, l'acceptabilité peut être difficile à trancher.

Les travaux de linguistes comme Méliis (1983), Guimier ed. (1993), Leeman (1998), Rémi-Giraud et Roman (1998) montrent que ces compléments non régis par le verbe n'ont pas tous le même statut et qu'il faut distinguer ceux qui ont une incidence sur le verbe et ceux qui ont une incidence sur la phrase. Pour les syntagmes nominaux ou prépositionnels en fonction de circonstants, ils font alors intervenir la notion de continuum entre une fonction circonstancielle et une fonction actancielle.

Dans notre travail nous adoptons l'appellation de circonstant et non de complément circonstanciel. En ceci nous suivons les linguistes Tesnière et Lazard, avec une préférence marquée pour les critères d'identification proposés par le second qui a profité de quatre décennies de recherche sur la valence verbale. Nous réservons donc ici la désignation de circonstant au seul syntagme nominal ou prépositionnel exprimant le temps ou le lieu qui peut être mobile et donc effaçable dans l'énoncé.

2.1. Mobilité des circonstants de temps et de lieu

Nous parlons de mouvements syntagmatiques lorsque certains constituants de la phrase sont mobiles, sans que d'autres phénomènes morpho-syntaxiques ou sémantiques s'y attachent. C'est le cas, par exemple, pour le circonstant de lieu ou de temps qui peut être postposé (1a-) et (2a-), intégré (1b-) et (2b-), ou préposé (1c-) et (2c-) :

- (1) a- *Des manifestations ont opposé de jeunes chômeurs aux policiers à Siliana.*
b- *Des manifestations ont opposé, à Siliana, de jeunes chômeurs aux policiers.*
c- *A Siliana, des manifestations ont opposé de jeunes chômeurs aux policiers.*
- (2) a- *Des manifestations ont opposé le peuple tunisien aux policiers le 14 janvier 2011.*
b- *Des manifestations ont opposé, le 14 janvier 2011, le peuple tunisien aux policiers.*
c- *Le 14 janvier 2011, des manifestations ont opposé le peuple tunisien aux policiers.*

Pris hors contexte, que le circonstant dénote le lieu comme pour l'ensemble des énoncés (1a-) à (1c-), ou le temps comme pour l'ensemble (2a-) à (2c-), la signification n'est pas notablement modifiée, seule la structure informationnelle de l'énoncé est modifiée par les agencements différents des constituants sur la chaîne syntagmatique. Bien sûr, nous ne tenons pas encore compte ici du niveau pragmatique qui permet de comprendre à quelle signification est attaché chaque choix syntagmatique.

Dans les énoncés (1), il s'agit de *manifestations* qui *ont opposé jeunes chômeurs et policiers à Siliana*, que ce syntagme prépositionnel soit antéposé, intégré ou postposé dans l'énoncé ; il en est de même pour les énoncés (2), il s'agit de *manifestations* qui *ont opposé le peuple tunisien aux policiers le 14 janvier 2011*, que ce syntagme nominal soit antéposé, intégré ou postposé dans l'énoncé.

2.2. Mobilité réduite de ces syntagmes en position initiale et cohérence discursive

Le contexte peut restreindre les choix possibles. Notre position fait référence aux travaux de Charolles (1995, 1999, 2001, 2003 et 2005) consacrés aux cadratifs où l'auteur parle d' « adverbiaux antéposés comme topiques pour l'amont et comme topiques pour l'aval. » et montre que ceux-ci structurent le discours et ne peuvent jouir de mobilité sans nuire à la cohérence discursive.

Nous proposons cet exemple trouvé dans un article d'Isabelle Mandraud paru dans le *Monde* daté du jeudi 29 novembre 2012, où il est question du soulèvement de la ville de *Siliana* à la fin du mois de novembre 2012 en Tunisie :

- (3) *Les blessés se comptent par dizaines à Siliana, [...] théâtre de violents affrontements depuis deux jours entre les habitants et la police, qui a ouvert le feu avec des fusils de chasse. Une troisième journée de grève générale devait être organisée, jeudi 29*

novembre, à l'appel de l'Union générale tunisienne du travail [..]. Dans un communiqué, mercredi, le gouvernement d'Hamadi Jebali, [...]"¹

Lundi, les premiers heurts ont commencé après une nouvelle altercation entre les autorités locales et une syndicaliste.

Après avoir posé le cadre spatio-temporel dans le paragraphe 1, le journaliste décrit les moments importants en amont du *jeudi 29 novembre*. Dans le dernier paragraphe le syntagme nominal temporel (*lundi*) apparaît en tête. De par sa position initiale le circonstant de temps *lundi* sert de lien entre l'amont et le paragraphe dans lequel il apparaît. Sa thématization est requise pour assurer une cohérence discursive et lui permet, d'une part de lier entre eux les faits relatés au premier paragraphe et ceux de la première journée des troubles (*lundi*), d'autre part, d'avoir une portée au-delà de la phrase d'accueil. En effet, *lundi* est posé comme le jour clé, où les événements qui y ont eu lieu expliquent les conséquences, ce qui va se passer le 29.

Or on s'aperçoit que, dans le cadre général de la narration, ce syntagme nominal temporel *lundi* est difficilement déplaçable, que ce soit à l'intérieur comme en (4) :

(4) ? *Les premiers heurts ont commencé, lundi, après une nouvelle altercation entre les autorités locales et une syndicaliste.*

ou à la fin de la phrase comme en (5), place très peu probable à moins d'une précision, comme par exemple "lundi de la semaine dernière" :

(5) ? *Les premiers heurts ont commencé après une nouvelle altercation entre les autorités locales et une syndicaliste, lundi. Une étincelle de plus...*

Placer le circonstant de temps au milieu ou en fin de phrase mettrait l'accent sur les heurts et non sur l'enchaînement des événements récents qui aboutissent au mouvement du 29. La relation des événements de ce jour représente alors une digression, et c'est pourquoi nous avons mis un "?" devant (4) et (5).

Aucune autre position que la première ne préserve donc la cohérence discursive mise en place par le journaliste. Dans ce cas la mobilité du circonstant est réduite sinon nulle. De ce point de vue on dira qu'ils sont mobiles quand ils ont une incidence sur leur seule phrase d'accueil mais fixes (en tête de phrase) quand ils ont une incidence au-delà de cette phrase.

Les différents mouvements syntagmatiques que nous venons de voir organisent, pour répondre à des besoins discursifs, la surface de l'énoncé sans qu'il y ait changement de diathèse. Mais pour ces mêmes besoins discursifs et dans d'autres contextes, les mouvements doivent se faire sur le plan syntaxique avec changement de diathèse.

3. Mobilité des circonstants avec changement de diathèse

Les mouvements syntaxiques concernent les changements diathétiques d'une même phrase sans modifier le contenu sémantique.

Reprenons les exemples (1a-) (2a-), où l'agent n'occupe pas la première place (nous les redonnons ci-dessous) :

(1a-) *Des manifestations ont opposé de jeunes chômeurs aux policiers à Siliana.*

(2a-) *Des manifestations ont opposé le peuple tunisien aux policiers le 14 janvier 2011.*

On remarque que le sujet syntaxique n'est pas un sujet agent prototypique, mais un sujet dénotant un événement. Ces énoncés peuvent être analysés comme marqués par rapport à l'énoncé standard et considérés comme dérivés d'une construction manifestant une première diathèse où le sujet est agent comme dans (1d-) et (2d-) :

¹ Les textes omis correspondent à des explications à partir de faits remontant à deux mois auparavant.

(1d-) *De jeunes chômeurs se sont opposés aux policiers dans des manifestations à Siliana.*

(2d-) *Le peuple tunisien s'est opposé aux policiers dans des manifestations le 14 janvier 2011.*

Les énoncés (1a-) (2a-) peuvent alors être analysés comme résultant de la subjectivation du premier complément de lieu (*dans des manifestations*). Les modifications qui accompagnent cette opération sont le déplacement en première position du N, la perte de la préposition incompatible avec la fonction de sujet, et le changement de la forme du verbe : de la forme pronominale il passe à la forme non pronominale. Autrement dit cette subjectivation est assurée par le passage de la voix active (a-) à la voix réfléchie (-d).

Chacun des énoncés (1a-), (1d-), (2a-) et (2d-) peut donner naissance à un autre énoncé où c'est le deuxième complément de lieu (*à Siliana*) et de temps (*le 14 janvier 2011*) qui est subjectivé. Il faut alors introduire l'auxiliaire *voir* :

(6) *Siliana a vu s'opposer de jeunes chômeurs aux policiers dans des manifestations.*

(7) *Siliana a vu des manifestations opposer de jeunes chômeurs aux policiers.*

(8) *Le 14 janvier 2011 a vu s'opposer le peuple tunisien aux policiers.*

(9) *Le 14 janvier 2011 a vu des manifestations opposer le peuple tunisien aux policiers.*

Ce dernier procédé relève de ce que nous appelons la diathèse circonstancielle. Le passage à la diathèse circonstancielle est plus complexe puisque les modifications syntagmatiques s'accompagnent de modifications morphosyntaxiques : le circonstant de lieu (*à Siliana*) ou de temps (*le 14 janvier 2011*), s'il occupe la position et a la fonction de sujet (en perdant la préposition qui l'introduit en tant que SN prépositionnel), demande l'ajout d'un auxiliaire, en l'occurrence le verbe *voir*. L'ajout d'un verbe entraîne la constitution de deux propositions, et l'énoncé initial devient une proposition infinitive, pronominale (6 et 8) ou non (7 et 9) selon que le circonstant de l'énoncé initial (*des manifestations*) est pris ou non comme sujet de l'infinitif.

Avec l'infinitif qui le suit *voir* forme une périphrase verbale, prédicat de l'énoncé, et sa présence permet alors à des éléments accessoires dans la phrase de passer à gauche du verbe lexicalement plein pour occuper la position et la fonction de sujet et de topique de l'énoncé. C'est pourquoi nous parlons de diathèse circonstancielle.

3.1. Rôle de la topicalisation du circonstant

On observe plusieurs patrons syntaxiques pour les constituants du groupe infinitif, dictés par la construction de l'infinitif, intransitif, transitif ou pronominal. Lorsqu'il est intransitif ou pronominal (cf 6 et 8), l'infinitif colle le plus souvent à *voir*; lorsque le verbe est transitif direct il en est séparé par le N₁, ce qui évite la succession de deux SN directs (N₁ et N₂) difficile en français (cf. Gmir-Ezzine 2014). Lorsque le verbe est transitif indirect, le plus souvent, N₁ est entre *voir* et l'infinitif et N₃ après, mais ils peuvent se suivre après l'infinitif. Lorsque le verbe est doublement transitif, l'infinitif est séparé de *voir* par le N₁ et est suivi de N₂ et de N₃ (cf 7 et 9).

La construction syntaxique est bien établie, mais son statut n'est pas encore suffisamment reconnu. Nous nous appuyons sur notre travail de recherche sur la diathèse circonstancielle en français au moyen de l'auxiliaire *voir*. Ce type de structure se rencontre surtout dans la presse écrite qui décrit et analyse les événements de façon didactique pour ses lecteurs.

Ainsi des énoncés marqués par le changement de diathèse comme dans (6), (7), (8) et (9) ne s'emploient pas toujours de façon aléatoire mais peuvent être dictés par les exigences de la cohérence discursive. Nous allons pour ce faire recourir au corpus extrait du *Monde*

diplomatie sur lequel nous travaillons, pour montrer que le recours à ces changements n'est pas toujours un choix.

Observons cet extrait de l'article de Marcel Marloie paru dans le *Monde diplomatique* en Janvier 1986 et intitulé *Scandaleuse guerre agricole. Les leçons du XIX^e siècle et les dangers du dogmatisme* :

(10) *La plupart des pays reviennent à des politiques de protection, notamment pour les céréales et les produits animaux, bases essentielles de leur alimentation.*

[1-] *La Russie, l'Autriche et l'Espagne accroissent leur protection douanière en 1877, l'Allemagne à partir de 1879, la Belgique, la Suisse et l'Italie en 1887, le Portugal et la Suède en 1888.*

[2-] *La France, pour sa part, remet en question sa politique libre-échangiste dès la fin du Second Empire.*

[3-] *Elle amorce son retour au protectionnisme en 1881, et revient à une protection réelle en 1892 avec le tarif dit "de Méline".*

[4-] *Et la période 1892-1914 VOIT SE RENFORCER la protection dans tous ces pays.*

Pour aider la lecture, nous avons mis en gras toutes les indications temporelles qui occupent deux fonctions, celle de circonstant en position finale et celle de sujet en position frontale (dans la dernière phrase du paragraphe).

Dans ce passage, tout est structuré autour d'indications temporelles. Sauf dans la dernière phrase, toutes sont placées en fin de proposition. Toute autre position serait grammaticalement correcte mais gênerait la bonne formation discursive de l'ensemble comme le montre l'exemple (11) :

(11) *La plupart des pays reviennent à des politiques de protection, notamment pour les céréales et les produits animaux, bases essentielles de leur alimentation.*

[1-] **En 1877, la Russie, l'Autriche et l'Espagne accroissent leur protection douanière, *à partir de 1879, l'Allemagne, *en 1887, la Belgique, la Suisse et l'Italie, *en 1888, le Portugal et la Suède.*

[2-] **Dès la fin du Second Empire La France, pour sa part, remet en question sa politique libre-échangiste.*

[3-] **En 1881, elle amorce son retour au protectionnisme, et *en 1892 revient à une protection réelle avec le tarif dit "de Méline".*

[4-] *Et la période 1892-1914 voit se renforcer la protection dans tous ces pays.*

Ainsi construit ce texte n'est pas cohérent, le contenu de toutes les propositions des phrases [1] et [3] est senti comme sans thématique. En position frontale, la portée des circonstants va au-delà de la prédication où ils apparaissent et charpentent le raisonnement, mais c'est ici en contradiction avec la dernière phrase.

En position finale comme en (10), leur portée est limitée à la prédication et les circonstants de [1] à [3] fournissent les repères qui préparent la thématization de *la période 1892-1914* en [4]. La mise en première position avec la fonction de sujet de *voir*, fait de l'indication temporelle un topique.

L'autre possibilité de topicalisation du circonstant est de le mettre en première position sans changer sa fonction, c'est-à-dire sans introduire *voir* comme en (12[4]) :

(12) *La plupart des pays reviennent à des politiques de protection, notamment pour les céréales et les produits animaux, bases essentielles de leur alimentation.*

- [1-] *La Russie, l'Autriche et l'Espagne accroissent leur protection douanière en 1877, l'Allemagne à partir de 1879, la Belgique, la Suisse et l'Italie en 1887, le Portugal et la Suède en 1888.*
- [2-] *La France, pour sa part, remet en question sa politique libre-échangiste dès la fin du Second Empire.*
- [3-] *Elle amorce son retour au protectionnisme en 1881, et revient à une protection réelle en 1892 [avec le tarif dit "de Méline".*
- [4-] *? Et durant la période 1892-1914 la protection se renforce dans tous ces pays.*

L'énoncé obtenu en [4] est grammaticalement et sémantiquement correct, mais nous l'avons affecté d'un "?" parce que cette formulation représente un choix dont la signification ne correspond pas à celle qui est véhiculée par l'énoncé initial. En effet le choix initial fait de la prédication une propriété de la période et assure une meilleure cohérence discursive à l'ensemble de l'énoncé. C'est le point que nous abordons maintenant.

4. MOUVEMENTS SYNTAGMATIQUES ET PRAGMATIQUES

Comme nous venons de le voir, « la phrase et le discours » ne sont pas, pour reprendre Charolles et Combettes (1999), « deux univers disjoints », mais entretiennent des liens privilégiés. Dans cette perspective, le texte n'est pas seulement une suite d'énoncés juxtaposés sans aucun lien entre eux. Une certaine continuité qui donne au texte cohésion et cohérence est assurée par des relations causales et les relations de concomitance entre les mouvements du texte en progrès.

Nous allons essayer de montrer, à partir de l'énoncé 10, comment le journaliste invite le lecteur à suivre un mouvement qui l'amène à saisir sa visée communicative, et pourquoi, entre les deux solutions possibles, (12[4]) et (10[4]), le journaliste a choisi (10[4]) avec le circonstant comme prime actant sujet et *voir*. L'analyse de la structure du texte et le choix de la diathèse circonstancielle à la fin du paragraphe apparaît alors comme le meilleur moyen d'assurer la cohérence textuelle et de répondre à la visée communicative du journaliste.

Le texte présente trois types de marqueurs constructeurs de cohésion :

1. Les reprises
2. Les connecteurs
3. Les indications temporelles

Le premier type est représenté dans la première phrase par *la plupart des pays* où le substantif *pays* est l'hyperonyme, repris dans les phrases 2 et 3 sous la forme d'exemples hyponymes (*la Russie, l'Autriche, etc.*), et enfin repris précédé du démonstratif *ces* dans la phrase conclusive du paragraphe.

Pour les connecteurs, nous comptons le connecteur (*pour sa part*) figurant dans la phrase 3 où il est question d'un pays, *la France*, qui a choisi une solution différente des autres pays évoqués dans la phrase 2. Ce connecteur permet d'établir un lien d'opposition entre les propositions précédant celle où apparaît le nouveau donné. Le deuxième connecteur est celui qui lie la dernière phrase à celle qui la précède, le *et* n'est pas additionnel mais conclusif.

Quant aux indications temporelles, elles structurent tout le texte et sont évoquées en obéissant à l'ordre chronologique (phrase 2) et en brisant cet ordre dans la phrase 3, car le thème (*la France*) de cette phrase a opté pour une autre solution, différente des autres pays.

Tous ces outils permettent au lecteur de faire le calcul des informations stockées, puis triées pour ne garder que celles dont il a besoin pour saisir le sens en effectuant différentes opérations mentales, dont les opérations inférentielles.

Ces opérations lui permettent de saisir alors le sens voulu de la dernière phrase du discours, dont la structure est marquée par la topicalisation de l'expression circonstancielle *la période 1892-1914* en place et fonction de sujet du verbe *voir*. Parce qu'elle brise l'ordre canonique, cette structure met en lumière la période qui s'étend de 1892 à 1914, où la plupart des pays d'Europe suivent l'exemple de la France pour résoudre le problème de la famine qui les ronge depuis plus d'un demi-siècle.

Les autres solutions possibles ne créent pas cet effet de coup de projecteur. Nous avons vu que la position détachée de cette expression mais en fonction de circonstant comme dans (14) crée une digression dans le texte. De la même façon la position finale du circonstant est possible (*Et la protection dans tous ces pays se renforce durant la période 1892-1914*) mais on perd le contraste créé par la rupture de l'ordre canonique, et donc la visée communicative du journaliste.

Les repères temporels sont en effet l'outil de cohésion choisi pour l'ensemble des propositions, les étapes qu'ils signalent ont préparé le lecteur à l'apparition de la construction marquée par la topicalisation de l'expression temporelle qui n'est possible que sous la forme construite autour de *voir*. Grâce à cette structure l'auteur fait d'une circonstance temporelle le vecteur d'un témoignage oculaire d'un événement majeur, celui de la protection dans tous les pays envisagés. L'événement passe en arrière plan pour laisser le facteur temps sur le devant de la scène, attribuant à cette date la propriété d'être un tournant décisif dans la lutte contre la famine pour ces pays. La dernière phrase fait alors écho à la première par un lien de cause à effet : avec le temps, on voit émerger des solutions à tout.

5. CONCLUSION

Si elle est envisagée au sein de la phrase, la mobilité des syntagmes temporels et locatifs est réelle, mais nous avons montré qu'au niveau du discours elle peut être réduite sinon nulle. À ce niveau, en effet, ces syntagmes, placés en tête de phrase, servent de lien avec l'amont et portent sur l'aval.

Leur topicalisation maximale est diathétique : le circonstant repère devient le sujet grammatical de l'auxiliaire *voir*, et l'élément temps ou lieu acquiert les propriétés d'un témoin oculaire privilégié d'un événement important.

Nous avons montré comment la structure syntaxique d'un texte suit le mouvement de la pensée du locuteur et répond aux besoins de sa visée communicative. Les constituants de l'énoncé se déplacent alors pour suivre les objectifs informationnels de ce locuteur, soit par un changement de position sur le plan syntagmatique, soit par un double changement syntagmatique et syntaxique associé à l'ajout d'un auxiliaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Bat-Zeev Schylkrot H. (1997), "La grammaticalisation des auxiliaires : le cas de *voir*". *SCOLIA* 10, pp.205-224. Université Marc-Bloch Strasbourg 2.
- Charolles M., (1995), "Cohésion, cohérence et pertinence du discours", *Travaux de Linguistique*, 29,125-151.
- Charolles M / Combettes B., (1999), "De la phrase au discours : rupture et continuité", *Langue Française*, 121, 76-116.
- Charolles M., (2001), "De la phrase au discours : quelles relations", in A. Rousseau éd. *La sémantique des relations*, UL3, collection *Travaux et recherches*, Université de Lille III, 237-260.

- Charolles M., (2003), "De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase", *Travaux de Linguistique*, 47, 11-51.
- Charolles M., (2006), "Cohérence, pertinence et intégration conceptuelle", in P. Lane éd., *L'analyse de discours*, Rouen, PUR.
- François J. (2001), "Désémantisation verbale et grammaticalisation : (se) voir employé comme outil de redistribution des actants". *Syntaxe & Sémantique* 2. pp.159-176.
- Gmir-Ezzine R. (2002), *L'emploi comme sujet grammatical des substantifs exprimant une circonstance*. Mémoire de D.E.A. Université de Tunis-La Manouba.
- Gmir-Ezzine R. (2007), « L'actant circonstanciel sujet », Actes du Colloque : « Morphosyntaxe et sémantique du verbe. Relations actanciennes, voix, aspect et statut grammatical en français et en arabe », organisé à Tunis le 3 novembre 2006, publié dans *Les Cahiers du CRISCO*, 23, J. François & A. Brahim (éds.), CRISCO, Université de Caen, CNRS, téléchargeable sur le site www.crisco.unicaen.fr
- Gmir-Ezzine R. (2009), "Existe-t-il une « voix circonstancielle » en français ?", Actes du colloque international organisé par l'AFLS (Association for French Language Studies) à Oxford : *Les voix du français : usages et représentations*, in Peter Lang, p. 309-318.
- Gmir-Ezzine R. (2010), « Lieux et temps, témoins d'événements historiques : de la structure syntaxique grammaticalisée ou marquée au choix stylistique », Numéro spécial : Mélanges Nabila Sancho, dans *Les Cahiers de Tunisie*, n° 203, 204.
- Gmir-Ezzine R. (2014a), *La diathèse circonstancielle en français au moyen du verbe voir : étude syntaxique, sémantique et pragmatique*. Thèse de doctorat en sciences du langage à l'université de la sobonne-nouvelle sous la direction de M. le Professeur Michel Charolles.
- Gmir-Ezzine Raja (2014b), « Une nouvelle diathèse en français », in *Les Cahiers AFLS On-Line* ► [http://afls.net/cahiers/19.2/3-CahiersAFLS19\(2\)-Gmir-Ezzine.pdf](http://afls.net/cahiers/19.2/3-CahiersAFLS19(2)-Gmir-Ezzine.pdf)
- Guimier C. (dir. 1993), *1001 circonstants*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- Melis L. (1983), *Les Circonstants et la phrase. Étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*, Leuven, Presses Universitaires.
- Lazard G. (1994), *L'actance*. Presses Universitaires de France.
- Leeman D. (1998), *Les circonstants en question(s)*, Paris, Kimé.
- Riegel M. / Pellat, J.Ch. / Rioul R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France.
- Rémi-Giraud S. / Roman A., (1998), *Autour du circonstant*, Presses Universitaires de Lyon.
- Tesnière, L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.